

## Triple zéro pour les employeurs du secteur des cafétérias

C'est le 20 janvier dernier, que s'est déroulée la commission mixte paritaire de la branche Cafétérias. Il est vrai que l'on parle beaucoup plus du secteur des HCR (Hôtels/Cafés/Restaurants) et de ses difficultés pour négocier avec les organisations patronales, mais cela reste aussi compliqué voire pire dans le secteur des cafétérias.

En fait, la négociation se déroule avec une seule organisation professionnelle qui est le SNRPO (Syndicat National de Restauration Publique Organisée) qui est adhérent à l'UMIH. Donc, inutile de

vous dire qu'il y a des sujets qui fâchent comme la prime TVA revendiquée par la CFTD depuis 2009 et refusée catégoriquement par les employeurs alors qu'ils bénéficient également de la baisse du taux de la TVA. Cela a coûté aux consommateurs contribuables la somme de 150 millions d'euros par an. Il est important aussi de préciser que le SNRPO s'était engagé dans la signature du contrat Avenir avec l'état en 2009, mais le sens de l'engagement moral de ce syndicat s'est volatilisé dès la photo de famille réalisée à Bercy !

C'est aussi scandaleux quand on apprend que certaines entreprises de ce secteur ne respectent pas le code du travail en n'honorant pas leur obligation de nourrir gratuitement leur personnel ou leur verser une indemnité

compensatrice. La réponse du SNRPO est claire : "nous ne comprenons pas ce que demande la CFTD", "ce problème doit être réglé dans les entreprises pas au niveau de la branche". Ce secteur professionnel est composé globalement de 7 enseignes, la CFTD demande qu'une clarification conventionnelle soit faite dans la convention collective sur ce problème, réponse du patronat : "le sujet est clos".

Sur l'augmentation de la grille des salaires, l'attitude du syndicat patronal est aussi méprisante, aucune proposition de leur part. Il évoque également la conjoncture, le contexte économique et politique, la TVA sociale... bref, vous l'avez compris, la question des salaires ne sera pas traitée d'ici le mois de mars, date de la prochaine séance de négociation. Pire, il préfère mettre un terme à cette réunion, qualifiant la mauvaise ambiance qui règne autour de la table. Mauvaise ambiance ? Mais à qui à la faute ? Les syndicats de salariés revendiquent, et c'est bien normal, ils réclament que les salariés puissent bénéficier de la répartition des richesses de ces entreprises et des avantages fiscaux obtenus par les employeurs. Et cela donnerait la migraine aux représentants du SNRPO qui concluent en disant que le contexte n'est pas propice à la négociation. Cela fait des mois qu'elles trainent, rien n'avance, toutes les propositions sont systématiquement refusées (augmentation des salaires, 13e mois, mutuelle de branche, prime TVA...).

La CFTD est exaspérée par l'attitude patronale qui trouve toujours une excuse pour ne pas négocier ou pour dire que ce n'est pas le moment, un tel comportement est déloyal.

En attendant, les 15.000 salariés de la branche attendent, et la question du pouvoir d'achat est bien un problème central pour eux. Il faudra bien un jour que le patronat comprenne que les négociations doivent aboutir à des résultats, que la politique du discours qui consiste à jouer avec le temps et la conjoncture n'est pas éternelle...



« BIEN NÉGOCIER AVEC SON PATRON »

